



Syndicat
des

Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

SE-UNSA

16 rue J.Chatel, BP41
97461 SAINT-DENIS CEDEX
Tel : 0262 20 08 13
E-mail: 974@se-unsa.org

Flash
Ecoles 974

Consultez régulièrement le site du syndicat : <http://www.se-unsa974.org> les circulaires rectorales, les parutions importantes au BO et au JO , l'actualité juridique, l'actualité sur les retraites etc.....

FLASH n°12 2017-18 Lundi 27 novembre 2017 SE-UNSA 974

DISPOSITIF DE REMPLACEMENT ET DE FORMATION CONTINUE EN DANGER !

Depuis plusieurs semaines le SE-UNSA en son nom propre ou avec l'intersyndicale multiplie les interventions pour dénoncer les conditions de mise en œuvre du décret n°2017-856 du 9 mai 2017, relatif à l'exercice des fonctions de remplacement des enseignants du premier degré.

-Lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 novembre manifestation devant le rectorat

-Jeudi 9 novembre manifestation devant le rectorat.

Lors du Comité Technique Académique (CTA), le projet présenté par l'administration de répartition des zones de remplacement en 4 zones est rejeté, à l'unanimité, par les représentants syndicaux présents. Un nouveau projet doit ainsi être représenté le 20 novembre lors d'un nouveau CTA.

-Lundi 13 novembre : le groupe de travail chargé d'examiner de nouvelles propositions n'est qu'un jeu de dupes où tout était joué d'avance. En effet, l'intersyndicale a fait la proposition de 22 zones correspondant aux 22 circonscriptions. Pendant plus d'une heure trente l'IA-DAASEN s'est contenté d'écouter nos arguments et les a rejetés en se basant sur des chiffres que lui seul possédait et ce, malgré l'engagement fort du Secrétaire Général de nous les transmettre. Une proposition à 5 zones nous est alors présentée se basant sur des données chiffrées non communiquées à l'intersyndicale. Un projet plus ambitieux à 9 zones est évoqué par l'IA DAASEN mais jamais développé. C'est d'une voix unanime que les organisations syndicales présentes ont demandé des éclaircissements sur cette dernière, car en nous basant sur les projections que nous avons faites, cette proposition à 9 zones avait des points de convergence avec les arguments de l'intersyndicale. L'administration reste campée sur son projet de 5 zones

-Samedi 18/11/2017 RIST : Après présentation de la situation et échanges avec l'assemblée, en accord avec les collègues présents, il est décidé de solliciter l'ensemble des organisations syndicales de boycotter le CTA du lundi 20 novembre.

Il est aussi évoqué de la nécessité de communiquer avec les parents d'élèves sur les conséquences négatives liées à l'évolution du dispositif de remplacement.

Proposition aussi est faite pour les collègues pour qui cette situation est facteur de stress et de mal-être de saisir le CHSCT.

-Lundi 20 novembre 2017 : Boycotte du CTA par l'ensemble des organisations syndicales afin de ne porter aucune caution à la décision du Recteur de mettre en place dans le département 5 zones de remplacement.

Analyse du SE-UNSA :

Nous avons exprimé en notre nom propre par écrit au Recteur notre mécontentement face à la manière dont est traité ce dossier. Nous lui avons fait savoir que nous regrettons, que malgré ses engagements pris en CTA, il n'y ait pas eu plus de volonté de la part de ses services de prendre en considération les remarques des personnels qui œuvrent quotidiennement sur le terrain. De fait, le projet de 5 zones qu'il a validé ne s'appuie non seulement sur aucun chiffre objectif partagé, mais il ne prend pas non plus en compte les réalités de la mise en œuvre du remplacement dans notre département.

Echéances à venir :

Lors de ces journées, les militants du SE-UNSA ont pu recueillir à travers de multiples échanges les préoccupations et inquiétudes de la profession sur ce dossier. Nous continuerons à nous battre pour que celles-ci soient prises en compte dans l'élaboration de ce niveau dispositif de remplacement. C'est en ce sens que nous serons force de propositions dans l'élaboration de la circulaire mouvement dans les jours à venir.

L'équipe du SE UNSA se tient à votre disposition pour vous apporter des informations complémentaires

Pour nous contacter :

Adresse mail : 974@se-unsas.org Fax : 0262 21 58 65

Pour un meilleur traitement de vos demandes veuillez rajouter : 1D-dans l'onglet « Objet » du mail

ex : 1D-Demande de renseignements xxxxxxxxx

Par téléphone : Responsable 1^{er} degré : Sonia LAPIERRE

	Circonscriptions	Correspondant	N° de Téléphone
Secteur Ouest	Étang-Salé St Louis	LAPIERRE Sonia	06 92 63 36 99
		CADET Marie-Claude	06 92 17 08 92
	Port Possession St Paul 3	BOYER Luc	06 92 77 71 21
	St Paul 1 et 2 St Leu	TAURAN Véronique	06 92 64 95 67
Nord	St Denis Ste Marie	NIFAUT Maryse	06 92 63 29 42
Est	Bras-Panon St André Ste Suzanne	BIJOUX Brice	0692 63 28 09
	St Benoît	GENTY Thierry	0692 51 91 64
Sud	Tampon St Pierre	ROGER Erick	06 92 60 48 07
	Petite Ile St Joseph	FONTAINE Philibert	06 92 61 72 57
ASH		VERDIER Michèle	06 92 70 38 62
Réseaux sociaux		JEAMBLU Sophie	06 92 69 42 95
Responsable Jeunes	Enseignants	GACEM Houria	06 92 20 90 79
Responsable Contractuels	(AED/CAE/CUI/AESH)	GERVAIS Sylvain	06 9224 99 14